

**M. Jelinek:** Quand?

**M. Smith:** Le retard ne nous est pas imputable.

\* \* \*

### LES PÉNITENCIERS

#### LA JOURNÉE DE PERMISSION ACCORDÉE À UN DÉTENU RECONNU COUPABLE DE VIOL ET DE MEURTRE

**M. Bill Kempling (Burlington):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général et a trait à Wayne Boden, qui s'est évadé dernièrement alors qu'il était en permission. En fuite durant 36 heures, il a été arrêté et incarcéré de nouveau. Boden a violé et étranglé quatre femmes et, il y a moins d'un an, un examen psychiatrique a révélé qu'il pourrait récidiver.

Ma question se rapporte à une lettre que j'ai reçue en 1976 de l'ex-solliciteur général, le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est, dans laquelle il affirmait que, compte tenu de la brutalité de ses crimes, Boden ne serait pas libéré sans l'autorisation du cabinet. Étant donné cette promesse et le pronostic psychiatrique, pourquoi Boden a-t-il été libéré sous condition pour une journée?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question d'une façon générale. Cependant, j'ignorais l'existence de la lettre. Je prends note de la question du député et je vais me renseigner.

#### LA LETTRE DE L'EX-MINISTRE

**M. Bill Kempling (Burlington):** Monsieur le Président, si le ministre va aux renseignements, je lui demanderai de chercher à savoir aussi, par la même occasion, si la lettre—ou un résumé—que m'avait adressée l'ex-solliciteur général ainsi que le rapport psychiatrique sont dans le dossier de Boden? Si oui, qui à la prison a décidé qu'il pouvait se passer de l'approbation du cabinet?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, je prends note de la question supplémentaire et je vais communiquer avec le député aussitôt que possible.

\* \* \*

### L'ENVIRONNEMENT

#### LE FORAGE PÉTROLIER DANS LE DÉTROIT DE LANCASTER—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Est-il ou non de la politique du gouvernement canadien de permettre le forage pétrolier et gazier dans le détroit de Lancaster?

**L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je crois que cette question devrait s'adresser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources...

**M. Dick:** Où est-il?

### Questions orales

**M. Caccia:** ... en ce qui concerne la politique de forage dans le détroit de Lancaster. Comme il est le ministre compétent en la matière, il me semble qu'il faudrait lui poser la question ou la poser au ministre qui répond pour lui aujourd'hui à la Chambre.

#### LE CONSEIL DU MINISTRE

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Monsieur le Président, qu'a conseillé le ministre de l'Environnement au ministre qui prendra effectivement la décision? Je crois que ce n'est pas le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais bien le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Qu'a conseillé le ministre de l'Environnement à ce ministre?

**L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je renvoie le député aux articles de journaux des deux dernières semaines. Je suis persuadé qu'il les connaît très bien, car autrement il ne poserait pas cette question. J'ai effectivement écrit au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien pour lui dire que, compte tenu de la richesse biologique du détroit de Lancaster, celui-ci ne devrait pas faire l'objet de forages pétroliers. Cette lettre a dû être communiquée à la presse, volontairement ou par accident.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

#### LA MISE EN VALEUR DES SABLES BITUMINEUX—LA POSSIBILITÉ D'UNE PARTICIPATION JAPONAISE

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je pose ma question au ministre des Finances. Étant donné la situation au Moyen-Orient et dans les États du Golfe, et étant donné que le Japon s'approvisionne en pétrole surtout dans cette région, je me demande si le gouvernement a conclu ou envisagé de conclure une entente avec le Japon en vue de la mise en valeur des sables bitumineux de l'ouest du Canada? Les Japonais pourraient financer ces installations et se faire rembourser en pétrole. Le ministre sait que cela aiderait grandement à diminuer le fléau du chômage au Canada.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Premièrement, monsieur le Président, je voudrais rappeler au député que l'année dernière, le Canada a atteint l'autarcie pétrolière. En fait, nous avons été exportateurs nets de pétrole vers les États-Unis. Nous visions l'autarcie d'ici 1990, et nous l'avons réalisée en 1983. La politique énergétique de notre gouvernement largement a contribué à cette réussite. J'espère que le député se félicite de ce résultat.

Pour ce qui est de la mise en valeur des sables bitumineux, je rappelle également au député qu'un certain nombre de mesures ont été prises en ce sens l'année dernière. Des projets de récupération assistée du pétrole ont été réalisés à Cold Lake et à Wolf Lake, pour n'en nommer que deux, et les négociations se poursuivent actuellement avec les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan au sujet d'autres projets dans ce secteur. A l'heure actuelle, les capitaux ne manquent pas pour financer les projets prometteurs, et des pourparlers sont en cours.